Les subsides

radicale de réduire ces coûts. C'est très important aussi pour la conservation de nos récoltes et de nos terres arables.

• (1610)

Le dernier point dont je veux parler est l'aggravation de la crise de la dette agricole. Depuis que la Société du crédit agricole a signalé pour la première fois en détail la crise de la dette agricole à l'automne 1984, la situation s'est énormément dégradée en raison de la baisse des prix des produits agricoles. Si nous examinons les derniers chiffres de la Société, nous voyons que 8 p. 100 de nos agriculteurs dont les ventes brutes s'élèvent à plus de 20 000 \$ sont actuellement insolvables. Cela fait environ 13 000 agriculteurs. Il y en a encore 23 p. 100, soit 39 000 agriculteurs, qui ont de sérieux problèmes financiers. Cela fait donc 52 000 personnes en tout ou presque 30 p. 100 de nos agriculteurs qui font face à des difficultés financières modérées ou graves. Ces chiffres sont particulièrement représentatifs de l'Alberta et de la Saskatchewan à cause du prix très bas des produits agricoles.

Il est intéressant de regarder les hypothèques et les prêts de la Société puisqu'elle finance environ 40 p. 100 de la dette agricole à long terme. Cette année, ses arriérés ont augmenté de 38 p. 100 depuis l'année dernière. L'an passé, ils s'élevaient à 253 millions de dollars comparé à 350 millions de dollars cette année. Cela signifie que 16 000 des 75 000 comptes de la société sont arriérés, ce qui montre que l'agriculture fait face

aujourd'hui à de graves difficultés financières.

Non seulement 16 000 agriculteurs sont en retard dans leurs paiements mais 6 150 d'entre eux le sont depuis plus de deux ans. La Société de crédit agricole sait par expérience que lorsque les comptes sont en retard de plus de deux ans, les débiteurs sont extrêmement en difficulté et ne pourront probablement jamais rembourser leurs hypothèques. Il y a maintenant 7,7 p. 100 du portefeuille de prêts de la Société qui est arriéré. C'est un pourcentage deux fois plus élevé que celui des années les plus difficiles que nous ayions connues, soit 1969 et 1970, alors que seulement 3 p. 100 des prêts étaient en retard.

L'autre facteur que je trouve extrêmement inquiétant est le fait que la valeur de l'actif agricole, la valeur de la terre, a chuté de 15 p. 100 depuis deux ans. Cela représente plus de 17 milliards de dollars perdus en valeur de l'actif agricole. Pour une personne qui possède entièrement sa terre et qui continuera de la cultiver pendant longtemps, cela n'est peut-être pas très grave. Toutefois, lorsque de jeunes agriculteurs ont un ratio d'endettement élevé par rapport à la valeur de leur exploitation agricole, il s'ensuit que leur capital propre diminue, tout comme leur capacité de garder leur exploitation.

Jusqu'à maintenant, le principal outil dont dispose le gouvernement pour venir en aide aux jeunes agriculteurs en difficulté est l'hypothèque basée sur le prix des produits agricoles. On a prévu des fonds qui permettront d'offrir quelque 2 500 hypothèques à taux d'intérêt annuel réduit pendant deux ans, soit vingt millions de dollars environ. Si l'on considère tous les prêts en souffrance et les 5 200 agriculteurs qui sont aux prises avec des problèmes de liquidité, il ne semble pas que cela fasse beaucoup de prêts pour les agriculteurs qui éprouvent de graves difficultés financières. Si nous voulons vraiment sauver l'exploitation agricole familiale et garder les jeunes sur la terre, nous n'avons d'autre choix que de renouveler notre engagement à l'égard des jeunes agriculteurs.

Il y a deux ou trois ans, un comité multipartite avait examiné l'opportunité de venir en aide aux jeunes agriculteurs aux prises avec de graves difficultés financières. Nous avions présenté à la Chambre un rapport qui comportait un programme quinquennal. Nous l'avions baptisé de programme d'obligations agricoles qui, avions-nous prévu, allait permettre de réduire les taux d'intérêt de 4 points. Aujourd'hui, cela représenterait des taux de 5 ou 6 p. 100. Nous avions dit que selon notre étude, 12 000 agriculteurs au moins pourraient bénéficier de ces hypothèques à faible taux d'intérêt. Le problème de l'hypothèque basée sur le prix des produits agricoles, c'est qu'au fur et à mesure que le prix des produits agricoles monte, et nous comptons qu'il va le faire au cours des dix ou quinze années de vie de l'hypothèque, les agriculteurs doivent payer 2 p. 100 de plus que le taux courant de la SCA. Beaucoup d'agriculteurs ne se prévalent pas de ce programme à cause de

Lorsque le comité de tous les partis s'est réuni il y a une couple d'années pour produire son rapport, nous avons recommandé un programme offrant des taux d'intérêt inférieurs de 4 p. 100 aux agriculteurs capables de continuer à survivre. Le programme aurait touché 12 000 agriculteurs et aurait coûté environ 96 millions de dollars. Cependant, devant l'ampleur du problème que connaisssait le pays, ce programme apparaissait comme un bon investissement dans l'avenir de l'agriculture au Canada.

Dans le rapport du Bureau d'examen de l'endettement agricole, nous apprenons qu'en janvier, 2 627 agriculteurs ont présenté une demande d'aide. Environ 590 d'entre eux sont aux prises avec des difficultés financières tandis que 785 sont insolvables. Jusqu'à maintenant, les comités se sont occupés d'environ 349 demandes et des accords ont été conclus dans environ la moitié des cas. Un très grand nombre de ces accords n'ont pas encore été signés. Donc, l'ensemble du programme d'examen de l'endettement agricole que le comité permanent se propose d'examiner au cours des prochaines semaines sera débordé en cours d'année en raison de la période actuelle de faiblesse du prix des denrées.

Ce sont là certaines des préoccupations dont il faut tenir compte dans l'examen de cette motion aujourd'hui. Je souligne que l'Alberta et la Saskatchewan sont les provinces où l'on retrouve les régions les plus durement touchées. En Saskatchewan, 11,4 p. 100 des agriculteurs dont le chiffre de vente brut excède 20 000 \$ sont insolvables. Quelque 28,3 p. 100 connaissent de sérieux problèmes de liquidités. En Alberta, 9,9 p. 100 sont insolvables et 22,2 p. 100 connaissent de sérieux problèmes de liquidités. C'est ce que révèlent les récents rapports de la Société du crédit agricole.

Nous sommes indéniablement à l'aube d'une catastrophe financière d'une ampleur inégalée depuis les années 30, ce qui s'explique par le fait qu'en dollars constants, le prix des céréa-les est inférieur à ce qu'il était alors. Je crois que la population du pays est parfaitement consciente de la nécessité de s'occuper du problème. J'invite la Chambre à s'y mettre. Le problème est d'envergure nationale et exige qu'une mesure nationale soit adoptée avec l'appui de tous les députés à la Chambre. Tout l'avenir du monde agricole, des agriculteurs et des jeunes dépend des mesures que prendra la Chambre des communes.